



CONSEIL D'ADMINISTRATION

1^o Mars 2022 18h30 au club

Compte rendu

Présents : Jean Arrechea, Sébastien Barbet, Martine Bouchard, Alain Carles, Jean-François Delage, Philippe Elizalde, Jacques Girr, Gérard Imbernon, Jacques Robert, Jean-Yves Yeregui

Absent excusé : Michaël Charles.

1. Point sur les licences

A ce jour, le club compte 114 licenciés soit 11 de plus qu'à la même date l'année précédente. Il convient de continuer à suivre le renvoi, par ceux qui ne l'auraient pas encore fait, du formulaire « déclaration du licencié », document essentiel pour la protection juridique du club et, singulièrement, de son président !

2. Site internet

Une nouvelle version du site est en ligne depuis plusieurs jours. Les informations sur les activités et manifestations organisées par le club sont à jour et facilement consultables. La liste des adhérents ainsi que les CR de réunion du bureau sont accessibles dans la pages adhérents avec le même mot de passe que précédemment.

Nous allons maintenant approcher d'éventuels sponsors dont le logo figurera sur la partie supérieur des pages et pointera sur leur site internet.

3. BRM

Le BRM 200kms aura lieu le dimanche 13 mars. A ce jour nous comptons 20 participants formellement inscrits dont 3 membres du club... Le départ est prévu à 7h du matin. L'accueil débutera à 6h (formalisation des inscriptions, délivrance des cartes de pointage, ...) café et cake ou madeleine offerts. Pour le retour, une permanence sera assurée entre 16h et 18h30, boisson offerte aux participants.

4. Ouverture saison le 20 mars à Arzacq

Nous proposons un départ de Peyrehorade à 9h avec covoiturage depuis Anglet. A ce jour, peu de candidats se sont manifestés. Si vous souhaitez participer et que vous ayez besoin ou capacités de covoiturage, merci de vous manifester rapidement auprès du bureau.

5. Omelette pascale

- Après deux ans d'absence, l'omelette pascale sera de retour aux 5 cantons le lundi 18 avril. Plus encore que pour les éditions précédentes, la municipalité compte sur nous pour faire en sorte que cette manifestation populaire soit un succès.
- L'ampleur de l'opération requiert la participation de nombreux membres qui œuvreront sous l'autorité bienveillante de ceux d'entre-nous qui ont une expérience culinaire avérée.... **Nous remercions les uns et les autres de se manifester sans tarder auprès du bureau (Jean, Alain ou Philippe).**

6. Rallye du club

- Il est décidé d'organiser un Rallye dont l'objectif est d'être une manifestation festive, un moment de partage entre tous les membres du club.
- Compte tenu des nombreuses contraintes (séjours, BRM, élections, ...etc..) les possibilités de positionnement dans le calendrier étaient assez restreintes et c'est la date du **jeudi 26 mai (Ascension)** qui a été choisie.
- Le parcours sera de 85kms et 800m de D+.
- Les groupes de participants (de 2 à 8) devront, au fil du parcours, répondre à des questions et faire des photos.. Des questions subsidiaires permettront de départager les ex aequo.
- Départ du club entre 7h30 et 8h30. Arrivée au club, pas de délai imparti.
- Buffet au retour : **Les bonnes volontés sont sollicitées pour fournir des préparations salées / sucrées. Le club offre les boissons.**
- Pour faciliter l'organisation, l'inscription des groupes sera close le vendredi 20 mai.
- Cette manifestation constitue la sortie officielle club du 26 mai et figurera à ce titre dans le calendrier du club.

7. Questions diverses

- Remorque : Jean-Claude Bézier et Philippe Elizalde ont examiné la remorque porte-vélos du club. Il s'avère qu'il conviendrait de refaire tous les dispositifs de fixation des vélos qui ne sont plus adaptés aux vélos modernes (carbone, freins à disque, ...) et, n'ayant pas roulé depuis plusieurs années, les pneus devraient probablement être changés. Par ailleurs le fonctionnement du circuit électrique n'a pu être vérifié. Compte-tenu des faibles perspectives d'utilisation de cette remorque, il a été décidé de ne pas engager de frais et de la mettre en vente en l'état. A noter que la remorque a été aménagée sur la base d'un plateau pour moto. Si un membre lui-même ou l'une de ses relations est intéressé, il lui faut contacter Philippe ou Alain. Dans un 2^o temps, le club pourrait envisager l'acquisition d'un porte-vélo moderne qui serait mis à disposition des membres.
- Troc-vélo : L'organisation d'un « vide-grenier » cyclo évoqué avec le service animation de la municipalité qui est prêt à soutenir une manifestation de cette nature, fera l'objet d'une réflexion pour une mise en place en 2023, les nouveaux projets à mener étant déjà assez nombreux cette année.
- Séjours : L'opportunité de proposer un séjour pour l'automne prochain sera débattue lors de la prochaine réunion du bureau. Par ailleurs, il a paru souhaitable de rappeler les conditions d'attribution des subventions actées lors de la réunion du bureau du 4 janvier 2022 : *Le montant de la subvention « séjour » est ramené à 10€ par nuitée, avec un maximum de 5 nuitées consécutives. La subvention est réservée aux membres licenciés du club, les séjours éligibles sont ceux qui sont ouverts à tous les adhérents du club.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15.

Alain Carles

Président